

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 68

11 janvier 2013

### SOMMAIRE

ABC Services s.à.r.l. ....	3249	Otilia Investments S.A. ....	3242
AC Property SA ....	3250	Panthera/Funding Lux 1 S. à r.l. ....	3243
Agence Générale Heiderscheid S.A. ....	3250	Parc Helfent S.A. ....	3247
Assaloca Management S.à r.l. ....	3250	Parcis S.A. ....	3249
Crazy Poisons Radio International ....	3262	Peinture Werthessen S.à r.l. ....	3247
Elgon ....	3262	Pradera Southern Holdco S.à r.l. ....	3248
emb S.à r.l. ....	3255	P.W.S. S.A. ....	3242
Extensa Participations III S.à.r.l. ....	3227	Qirbi Holdings S.A. ....	3254
Gelcy Holdings S.A. ....	3253	Ramius Enterprise Luxembourg Holdco S.à r.l. ....	3243
Gérances Roxy S.à r.l. ....	3261	Rore S.A. ....	3255
Global Luxembourg S.à r.l. ....	3239	SIFC Development Holding S.à r.l. ....	3253
Global Telecom Acquisitions S.à r.l. ....	3218	SIFC Hotel Development S.à r.l. ....	3255
Global Telecom One S.à r.l. ....	3221	SIFC Office & Retail S.à r.l. ....	3254
Mavec Holding S.A. ....	3253	Société Générale de Participations Agro- Alimentaires S.A. ....	3252
Media for One S.A. ....	3227	Sofico S.A. ....	3250
MH Grainger JV Sàrl ....	3221	SOVALIM S.à.r.l. (Société de Valorisation Immobilière) ....	3251
Mota Marques s.à r.l. ....	3224	STINTEC Luxembourg S.à r.l. ....	3251
MS Holdings Sàrl ....	3227	Sudinvestments S.A. ....	3218
Mw Property Investments S.à r.l. ....	3224	Swiss Finance & Property Management Lu- xembourg S.A. ....	3251
Nagoluphy S.A. ....	3239	The Frere Groupe S.A. ....	3251
Nefidor Holding S.A. ....	3227	Tortoise Income & Growth Company S.A. .....	3256
Nefidor Holding S.A. ....	3239	Transman S.à.r.l. ....	3252
Nouvelle Luxlait Produits S.à r.l. ....	3249	Trustlux S.A. ....	3252
Novellex S.A. ....	3249	Tubalux S.à r.l. ....	3252
NSV Holdings S.A. ....	3248	Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A. ...	3256
O.B.B. Realinvest (France) S.A. ....	3247	Westport Luxembourg S. à r.l. ....	3256
Ogygie ....	3248	Wilisaank SA ....	3254
Opportunity Two ....	3248		
OPT...IN S.à.r.l. ....	3242		
Orascom Luxembourg ....	3239		
Orascom Telecom Acquisition S.à r.l. ....	3218		
Orascom Telecom One S.à r.l. ....	3221		
Otilia Investments S.A. ....	3247		

**Sudinvestments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 114.793.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 3 octobre 2012 à 10.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Alain, Gilbert BREMONT, né le 1<sup>er</sup> novembre 1950 à Paris et demeurant 176 Rue Legendre, F-75017 PARIS de son poste d'administrateur de la société et nomme en remplacement au poste d'administrateur:

Monsieur Sylvain, Paul, Jean DOMMERGUE, auteur réalisateur, né le 07 octobre 1954 à Basel (CH) et demeurant 2 place des Perrières, 1296 Coppet, Suisse.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/10/2012.

Référence de publication: 2012156680/16.

(120206834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2012.

**Global Telecom Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Orascom Telecom Acquisition S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, Place de France.  
R.C.S. Luxembourg B 152.828.

In the year two thousand and twelve, on the eighth day of November,  
before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Orascom Telecom Acquisition S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 2, Place de France, L-1538 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 152.828 and having a share capital of EUR 12,500 (the Company). The Company has been incorporated on 15 April 2010 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C - N° 1257 dated 16 June 2010.

There appeared:

Orascom Telecom Holding S.A.E., a company incorporated and existing under the laws of Egypt with registered office at 2005A Nile City Towers, South Tower, Corniche El Nile Ramlet Beaulac, Cairo 11221 Egypt, registered with the Egyptian Commercial Registry Office under the number 365751 (the Sole Shareholder),

here represented by Frédéric Pilorget, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The proxy from the Sole Shareholder after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that it appears that all of the 12,500 shares of the Company, having a par value of EUR 1.- (one Euro) each, are duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda hereinafter reproduced, the Sole Shareholder represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

- (1) Waiver of convening notice;
- (2) Decision to change the name of the Company;
- (3) Subsequent amendment of article 1 of the articles of association of the Company (the Articles) to reflect the change mentioned under item (2) above;
- (4) Empowerment to and authorisation of any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to arrange and carry out any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the items on this agenda including, but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto; and
- (5) Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

**First resolution**

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to approve the contemplated change of the Company's name from "Orascom Telecom Acquisition S.à r.l." to "Global Telecom Acquisitions S.à r.l."

*Third resolution*

The Sole Shareholder further resolves to amend article 1 of the Articles to reflect the change resulting from the second resolution above so that this article shall henceforth read as follows:

« **Art. 1. Form, Corporate Name.** There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) ("the Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended ("the Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company exists under the name of "Global Telecom Acquisitions S.à r.l."».

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to grant power and authority to any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to arrange and carry out any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the items on this agenda including, but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto.

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, in the year and on the day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing person signed together with the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le huit novembre,

par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg,

s'est tenue un assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Orascom Telecom Acquisition S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social sis 2, Place de France, L-1538 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.828 et ayant un capital social de 12.500 EUR (la Société). La Société a été constituée le 15 avril 2010 par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Luxembourg, publié au Mémorial C-N° 1257 du Recueil des Sociétés et Associations daté du 16 juin 2010.

A comparu:

Orascom Telecom Holding S.A.E., une société constituée et existant selon les lois d'Egypte, ayant son siège social sis 2005A Nile City Towers, South Tower, Corniche El Nile Ramlet Beaulac, Le Caire 11221 Egypte, enregistrée auprès du Bureau du Registre du Commerce d'Egypte sous le numéro 365751 (l'Associé Unique),

ici représentée par Me Frédéric Pilorget, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par acte sous seing privé.

La procuration de l'Associé Unique représenté à l'Assemblée, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera elle aussi annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec ledit acte auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique demande au notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. qu'il apparaît que toutes les 12.500 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour produit ci-dessous, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée ayant accepté de tenir l'Assemblée après examen de l'ordre du jour.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

(1) Renonciation aux formalités de convocation;

(2) Décision de changer le nom de la Société;

(3) Modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société (les Statuts);

(4) Pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir pour le compte de la Société toutes formalités nécessaires avec les autorités luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois et la publication d'extraits dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes; et

(5) Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

#### *Seconde résolution*

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société de «Orascom Telecom Acquisition S.à r.l.» à «Global Telecom Acquisitions S.à r.l.».

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 1 des Statuts en vue de refléter le changement du nom de la Société, de sorte que ledit article ait dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination sociale.** Il est formé par le(s) souscripteur(s) et toutes les personnes qui pourraient devenir détenteurs des parts sociales émises ci-après, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "Global Telecom Acquisitions S.à r.l."».

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir pour le compte de la Société toutes formalités nécessaires avec les autorités luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois et la publication d'extraits dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: Pilorget, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 novembre 2012. Relation: EAC/2012/14941. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012157830/146.

(120208228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2012.

---

**MH Grainger JV Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 172.244.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert signé en date du 7 décembre 2012 que HOM-MH LLC, associé de la Société, a transféré une (1) part sociale détenue dans la Société à MH Resi Venture I S.à r.l., une société ayant son siège social au 26B, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B172255.

MH Resi Venture I S.à r.l. détient à présent toutes les douze mille cinq cent (12.500) parts sociales de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160508/16.

(120211551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Global Telecom One S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Orascom Telecom One S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, Place de France.

R.C.S. Luxembourg B 152.802.

—  
In the year two thousand and twelve, on the eighth day of November,  
before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,  
was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Orascom Telecom One S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 2, Place de France, L-1538 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 152802 and having a share capital of EUR 12,500 (the Company). The Company has been incorporated on 15 April 2010 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C - N° 1227 dated 11 June 2010.

There appeared:

Orascom Telecom Holding S.A.E., a company incorporated and existing under the laws of Egypt with registered office at 2005A Nile City Towers, South Tower, Corniche El Nile Ramlet Beaulac, Cairo 11221 Egypt, registered with the Egyptian Commercial Registry Office under number 365751 (the Sole Shareholder),

here represented by Frédéric Pilorget, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The proxy from the Sole Shareholder after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that it appears that all of the 12,500 shares of the Company, having a par value of EUR 1.- (one Euro) each, are duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda hereinafter reproduced, the Sole Shareholder represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

- (1) Waiver of convening notice;
- (2) Decision to change the name of the Company;
- (3) Subsequent amendment of article 1 of the articles of association of the Company (the Articles) to reflect the change mentioned under item (2) above;
- (4) Empowerment to and authorisation of any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to arrange and carry out any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the items on this agenda including, but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies

Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto; and

(5) Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to approve the contemplated change of the Company's name from "Orascom Telecom One S.à r.l." to "Global Telecom One S.à r.l.".

*Third resolution*

The Sole Shareholder further resolves to amend article 1 of the Articles to reflect the change resulting from the second résolution above so that this article shall henceforth read as follows:

« **Art. 1. Form, Corporate Name.** There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company exists under the name of "Global Telecom One S.à r.l."«.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to grant power and authority to any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to arrange and carry out any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the items on this agenda including, but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto.

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, in the year and on the day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing person signed together with the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le huit novembre,

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg,

s'est tenue un assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Orascom Telecom One S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social sis 2, Place de France, L-1538 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152802 et ayant un capital sociale de 12.500 EUR (la Société). La Société a été constituée le 15 avril 2010 par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C-N° 1227 du Recueil des Sociétés et Associations daté du 11 juin 2010.

A comparu:

Orascom Telecom Holding S.A.E., une société constituée et existant selon les lois d'Egypte, ayant son siège social sis 2005A Nile City Towers, South Tower, Cornish El Nile Ramlet Beaulac, Le Caire 11221 Egypte, enregistrée auprès du Bureau du Registre du Commerce d'Egypte sous le numéro 365751 (l'Associé Unique),

ici représentée par Me Frédéric Pilorget, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par acte sous seing privé.

La procuration de l'Associé Unique représenté à l'Assemblée, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera elle aussi annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec ledit acte auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique demande au notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. qu'il apparaît que toutes les 12.500 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour produit ci-dessous, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée ayant accepté de tenir l'Assemblée après examen de l'ordre du jour.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

(1) Renonciation aux formalités de convocation;

(2) Décision de changer le nom de la Société;

(3) Modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société (les Statuts);

(4) Pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir pour le compte de la Société toutes formalités nécessaires avec les autorités luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois et la publication d'extraits dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes; et

(5) Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

#### *Seconde résolution*

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société de "Orascom Telecom One S.à r.l." à "Global Telecom One S.à r.l.".

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 1 des Statuts en vue de refléter le changement du nom de la Société, de sorte que ledit article ait dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination sociale.** Il est formé par le(s) souscripteur(s) et toutes les personnes qui pourraient devenir détenteurs des parts sociales émises ci-après, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "Global Telecom One S.à r.l."».

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir pour le compte de la Société toutes formalités nécessaires avec les autorités luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois et la publication d'extraits dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement mille trois cents euros (EUR 1,300.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: Pilorget, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 novembre 2012. Relation: EAC/2012/14942. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012157831/146.

(120208230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2012.

**Mota Marques s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7450 Lintgen, 1, route Principale.

R.C.S. Luxembourg B 164.720.

—  
Assemblée Générale Extraordinaire du 20 septembre 2012

Ordre du jour:

1. Révocation du gérant technique
2. Nomination d'un nouveau gérant technique

Résolutions prises:

Entre les soussignés:

- 1) Monsieur Manuel DOS ANJOS MOTA DINIS,
  - 2) Madame Fatima DE ALMEIDA NOGUEIRA
- ci-après dénommés "les associés"  
ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

La société a pris connaissance de la révocation de Monsieur DA SILVA MARQUES Joaquim, né à Coronado/Santo Tirso (Portugal), le 29 septembre 1954, demeurant à L-2143 Luxembourg, 3 rue Laurent Ménager, dans la fonction de gérant technique.

Deuxième résolution:

La société a pris connaissance de la nomination de Monsieur Manuel DA SILVA FERREIRA, né à Nogueira/Braga (Portugal), le 28 novembre 1961, demeurant à D-54668 Echternacherbrueck, 21 Mindener Strasse, dans la fonction de gérant technique.

Fait à Luxembourg, le 20 septembre 2012, en 2 exemplaires.

Manuel DOS ANJOS MOTA DINI / Fatima DE ALMEIDA NOGUEIRA / Manuel DA SILVA FERREIRA  
Associé / Associée / Le gérant technique

Référence de publication: 2012160520/28.

(120211674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Mw Property Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 166.731.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of October.

Before Us M<sup>e</sup> Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

Alfen Finance SA, a limited company existing and governed by the laws of the Republic of Panama, having its registered office at Calle Aquilino de la Guardia n°8, IGRA Building, Apartado 0823-02435, Panama, Republic of Panama, registered at the Companies and Trade Register of Panam ("Registre de Commerce et des Sociétés de Panama), number E-86-054605, here represented by Mr Alexandre MARGUET, company director, residing professionally in L-7307 Steinsel, 50, rue Basse, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

This appearing party, through its mandatory, has declared and requested the officiating notary to act the following:

- That the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") "Mw Property Investments S.à r.l.", (the "Company"), with registered office in L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet, registered at the Companies and Trade Register of Luxembourg ("Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg), section B, number 166.731, incorporated by deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, on the 2<sup>nd</sup> of February 2012, published

in the Mémorial C number 735 of the 20<sup>th</sup> of March 2012. The articles of incorporation have not been amended since then.

- That the appearing party, represented as said before, is the sole actual partner of the said company and that it has taken, through its mandatory, the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to transfer the registered office of the Company from Luxembourg to L-7307 Steinsel, 50, rue Basse, and subsequently to amend the 1<sup>st</sup> paragraph of article 5 of the bylaws as follows:

" **Art. 5. (1<sup>st</sup> paragraph).** The registered office of the Company is established in the municipality of Steinsel, Grand Duchy of Luxembourg."

*Second resolution*

The general meeting accepts per special vote the resignation of the following managers Joseph MAYOR, Aris SERBETIS, Spyridion SERETIS, et Christopher POTTER.

*Third resolution*

The general meeting appoints for an undetermined period as new managers:

Mrs Eugenia PAIZI, company director, born on the 25<sup>th</sup> of July 1975 in Athens, Greece, residing professionally in 24, quai du Seujet, 1201 Genève (Switzerland), and

Mr Alexandre MARGUET, company director, born on the 19<sup>th</sup> of October 1972 in Grenoble (France), residing professionally in L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

*Fourth resolution*

The general meeting decides to increase the corporate capital by an amount of one million seven hundred fifty thousand Euro (EUR 1,750,000.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) up to one million seven hundred sixty two thousand five hundred Euro (EUR 1,762,500.-) by creation and issuance of one hundred seventy five thousand (175,000) new shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares, all subscribed and paid up in cash by the sole shareholder.

The amount of one million seven hundred fifty thousand Euro (EUR 1,750,000.-) is at the free disposal of the company as proof was given to the officiating notary, who expressly acknowledges this.

*Fifth resolution*

The general meeting decides to amend subsequently article 6 of the articles of incorporation to give it the following wording:

" **Art. 6.** The Company's capital is set at one million seven hundred sixty two thousand five hundred Euro (EUR 1,762,500.-) represented by one hundred seventy six thousand two hundred fifty (176,250) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each."

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 3,200.-.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Junglinster, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-six octobre.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

**A COMPARU:**

Alfen Finance SA, une société anonyme de droit panaméen, ayant son siège social Calle Aquilino de la Guardia n°8, IGRA Building, Apartado 0823-02435, Panama, Republic of Panama, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Panama, sous le numéro E-86-054605, ici représentée par Monsieur Alexandre MARGUET, administrateur de sociétés,

demeurant professionnellement à L-7307 Steinsel, 50, rue Basse, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter les suivant:

- Que la société à responsabilité limitée "Mw Property Investments S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 166.731, constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER notaire de résidence à Luxembourg en date du 2 février 2012, publié au Mémorial C numéro 735 du 20 mars 2012. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

- Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est la seule associée actuelle de la Société et qu'elle a pris, par son mandataire, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse du siège social vers L-7307 Steinsel, 50, rue Basse, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le siège social de la Société est établi dans la Commune de Steinsel, Grand-Duché de Luxembourg.»

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale accepte par vote spécial, les démissions des gérants suivants Joseph MAYOR, Aris SERBETIS, Spyridion SERETIS, et Christopher POTTER.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale nomme pour une durée indéterminée à la fonction de gérants:

Madame Eugenia PAIZI, administrateur de sociétés, née le 25 juillet 1975 à Athènes, Grèce, domiciliée professionnellement 24, quai du Seujet, 1201 Genève (Suisse), et

Monsieur Alexandre MARGUET, administrateur de sociétés, né le 19 octobre 1972 à Grenoble (France), demeurant professionnellement à L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant d'un million sept cent cinquante mille euros (1.750.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à un montant d'un million sept cent soixante-deux mille cinq cents euros (1.762.500,- EUR) par la création et l'émission de cent soixante-quinze mille (175.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, disposant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, toutes souscrites et libérées en espèces par l'associé unique.

La somme d'un million sept cent cinquante mille euros (1.750.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la société, tel qu'il a été justifié au notaire instrumentant, qui le confirme expressément.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide en conséquence de ce qui précède de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme d'un million sept cent soixante-deux mille cinq cents euros (1.762.500,- EUR) représenté par cent soixante-seize mille deux cent cinquante (176.250) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de 3.200,- EUR.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Alexandre MARGUET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 octobre 2012. Relation GRE/2012/4068. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 novembre 2012.

Référence de publication: 2012157785/124.

(120208266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2012.

---

**MS Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 137.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MS Holdings Sàrl*

Référence de publication: 2012160521/10.

(120211578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Media for One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89F, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 106.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 décembre 2012.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012160505/12.

(120212186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Nefidor Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 60.353.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2012.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

*Signature*

Référence de publication: 2012160535/12.

(120212034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Extensa Participations III S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 173.152.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of November.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

Extensa Luxembourg S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg with registered office at 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-72621,

represented by Danièle Buchler, Lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy, given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration; and

Extensa Participations I S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg with registered office at 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, having a share capital of twelve thousand four hundred

euros (EUR 12,400.-), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-103645,

represented by Danièle Buchler, Lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy, given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn-up:

### Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société à responsabilité limitée (the “Company”) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the “Laws”) and by the present articles of incorporation (the “Articles of Incorporation”).

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of “Extensa Participations III S.à r.l.”.

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the municipality of Senningerberg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Senningerberg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

**Art. 3. Object.** The purposes for which the Company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participation interests in any enterprises in whatever form as well as the administration, the management, the control, the development and the liquidation of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, realise them by way of a sale, transfer, exchange or otherwise have any support, loans, advances or guarantees.

The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transaction whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

### Chapter II. Capital, Shares

**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) divided into one hundred (100) shares with a nominal value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each, all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares with a view to their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

**Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

**Art. 8. Incapacity, Death, Suspension of civil rights, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder.** The incapacity, death, suspension of civil rights, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

### Chapter III. Managers, Auditors

**Art. 9. Managers.** The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the “Manager(s)”).

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the “Board of Managers”).

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the “Class A Managers”) or class B Managers (the “Class B Managers”).

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**Art. 10. Powers of the Managers.** The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company’s object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

**Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company.** The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

**Art. 12. Meetings of the Board of Managers.** In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the “Chairman”). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the “Secretary”).

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days’ written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

**Art. 13. Resolutions of the Managers.** The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

**Art. 14. Management Fees and Expenses.** Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 15. Conflicts of Interest.** If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 16. Managers' Liability - Indemnification.** No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

**Art. 17. Auditors.** Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor, the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or approved statutory auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

## Chapter IV. Shareholders

**Art. 18. Powers of the Shareholders.** The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

**Art. 19. Annual General Meeting.** The annual general meeting of shareholders, of which one must be held where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on the first Tuesday of the month of June at 5 pm.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 20. Other General Meetings.** If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall *mutatis mutandis* apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 21. Notice of General Meetings.** Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 22. Attendance - Representation.** All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

**Art. 23. Proceedings.** Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

**Art. 24. Vote.** At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

**Art. 25. Minutes.** The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

### Chapter V. Financial year, financial statements, distribution of profits

**Art. 26. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

**Art. 27. Adoption of Financial Statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

**Art. 28. Distribution of Profits.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

### Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 29. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

### Chapter VII. Applicable law

**Art. 30. Applicable Law.** All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares, as well as a share premium, as the case may be, has been one hundred per cent (100%) paid in cash as follows:

Shareholders	subscribed capital	number of shares	amount paid-in
Extensa Luxembourg S.A. . . . . .	EUR 99,000	99	EUR 99,000
Extensa Participations I S.à r.l. . . . . .	EUR 1,000	1	EUR 1,000
Total: . . . . .	EUR 100,000	100	EUR 100,000

The amount of one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euro.

### *Transitory Provisions*

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of the year 2013.

### *Shareholders resolutions*

#### *First Resolution*

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Second Resolution*

The general meeting of shareholders resolved to set at four (4) the number of Manager(s) and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

- Mr. Kris Verhellen, born on 28 July 1965 at Ronse (Belgium), residing in Belgium, at Brussels 1040, Avenue de Tervuren 16, as Class A Manager;

- Mr. Laurent Jacquemart, born on 25 June 1975 at Charleroi (Belgium), residing in Belgium, at Braine le Château, Chemin des Alouettes, 12, as Class A Manager;

- Mr. Pierre Lentz, born on 22 April 1959 at Luxembourg, professionally residing at Luxembourg L-1653, avenue Charles de Gaulle 2, as Class B Manager; and

- Mr. Luc Hansen, born on 8 June 1969 at Luxembourg, professionally residing at Luxembourg L-1653, avenue Charles de Gaulle 2, as Class B Manager.

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt six novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

Extensa Luxembourg S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-72621,

représentée par Danièle Buchler, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement; et

Extensa Participations I S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, ayant un capital social de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-103645,

représentée par Danièle Buchler, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

### **Chapitre I<sup>er</sup> . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «Extensa Participations III S.à.r.l.».

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Senningerberg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la commune de Senningerberg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège

ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle, le développement et la liquidation de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

## Chapitre II. Capital, Parts sociales

**Art. 5. Capital Emis.** Le capital émis de la Société est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-) divisé en cent (100) parts sociales ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Incapacité, Décès, Suspension des droits civils, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé.** L'incapacité, le décès, la suspension des droits civils, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un associé n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

## Chapitre III. Gérants, Commissaires

**Art. 9. Gérants.** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

**Art. 10. Pouvoirs des Gérants.** Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

**Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société.** Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance.** Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

**Art. 13. Résolutions des Gérants.** Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

**Art. 14. Rémunération et Dépenses.** Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

**Art. 15. Conflits d'Intérêt.** Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

**Art. 16. Responsabilité des Gérants - Indemnisation.** Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnisera tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

**Art. 17. Commissaires.** Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

#### Chapitre IV. Des associés

**Art. 18. Pouvoirs des Associés.** Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

**Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés.** L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le premier mardi du mois de juin à 17:00.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 20. Autres Assemblées Générales.** Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

**Art. 21. Convocation des Assemblées Générales.** A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des

Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

**Art. 22. Présence - Représentation.** Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

**Art. 23. Procédure.** Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

**Art. 24. Vote.** Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

**Art. 25. Procès-verbaux.** Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

## Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

**Art. 26. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

**Art. 27. Approbation des Comptes Annuels.** A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

**Art. 28. Distribution des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

## Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 29. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

## Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 30. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### *Souscription et Paiement*

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales, de même que la prime d'émission, le cas échéant a été payée à cent pour cent (100%) en espèces ainsi qu'il suit:

Associés	Capital souscrit	nombre de parts sociales	montant libéré
Extensa Luxembourg S.A. . . . . .	EUR 99.000	99	EUR 99.000
Extensa Participations I S.à r.l. . . . .	EUR 1.000	1	EUR 1.000
Total: . . . . .	EUR 100.000	100	EUR 100.000

Le montant de cent mille euros (EUR 100.000,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille quatre cents euro.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de l'année 2013.

### *Assemblée générale extraordinaire Première Résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé d'établir le siège social à 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

### *Deuxième Résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé de fixer à quatre (4) le nombre de Gérants et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période indéterminée:

- Monsieur Kris Verhellen, né le 28 juillet 1965 à Ronse (Belgique), résident au 16, Avenue de Tervuren à 1040 Bruxelles (Belgique), en tant que Gérant de Catégorie A;
- Monsieur Laurent Jacquemart, né le 25 juin 1975 à Charleroi (Belgique), résident au 12, Chemin des Alouettes à Braine le Château (Belgique), en tant que Gérant de Catégorie A;
- Monsieur Pierre Lentz, né le 22 avril 1959 à Luxembourg, résident professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que Gérant de Catégorie B; et
- Monsieur Luc Hansen, né le 8 juin 1969 à Luxembourg, résident professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que Gérant de Catégorie B.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signe: D. BUCHLER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 novembre 2012. Relation: LAC/2012/56255. Reçu Soixante-Quinze Euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2012.

Référence de publication: 2012157609/624.

(120208315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2012.

**Nagoluphy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8310 Capellen, 1C, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 69.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Windhof, le 07/12/2012.

Référence de publication: 2012160532/10.

(120211837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Nefidor Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 60.353.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2012.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2012160536/12.

(120212108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Global Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Orascom Luxembourg).**

**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, Place de France.

R.C.S. Luxembourg B 108.494.

In the year two thousand and twelve, on the eighth day of November, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Orascom Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 2, Place de France, L-1538 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 108.494 and having a share capital of USD 18,000 (the Company). The Company has been incorporated on 25 May 2005 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C - N° 1097 dated 26 October 2005.

There appeared:

Orascom Telecom Holding S.A.E., a company incorporated and existing under the laws of Egypt with registered office at 2005A Nile City Towers, South Tower, Cornish El Nile Ramlet Beaulac, Cairo 11221 Egypt, registered with the Egyptian Commercial Registry Office under the number 365751 (the Sole Shareholder),

here represented by Frédéric Pilorget, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The proxy from the Sole Shareholder after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that it appears that all of the 180 shares of the Company, having a par value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each, are duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda hereinafter reproduced, the Sole Shareholder represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

- (1) Waiver of convening notice;
- (2) Decision to change the name of the Company;
- (3) Subsequent amendment of article 1 of the articles of association of the Company (the Articles) to reflect the change mentioned under item (2) above;
- (4) Empowerment to and authorisation of any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to arrange and carry out any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the items on this agenda including, but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto; and
- (5) Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to approve the contemplated change of the Company's name from "Orascom Luxembourg S.à r.l." to "Global Luxembourg S.à r.l.".

*Third resolution*

The Sole Shareholder further resolves to amend article 1 of the Articles to reflect the change resulting from the second resolution above so that this article shall henceforth read as follows:

« **Art. 1.** There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of Global Luxembourg (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.»

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to grant power and authority to any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to arrange and carry out any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the items on this agenda including, but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto.

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, in the year and on the day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing person signed together with the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le huit novembre,

par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

s'est tenue un assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Orascom Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social sis 2, Place de France, L-1538 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.494 et ayant un capital social de 18.000 USD (la Société). La Société a été constituée le 25 mai 2005 par un acte de Maître Jean-

Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Luxembourg, publié au Mémorial C-N° 1097 du Recueil des Sociétés et Associations daté du 26 octobre 2005.

A comparu:

Orascom Telecom Holding S.A.E., une société constituée et existant selon les lois d'Egypte, ayant son siège social sis 2005A Nile City Towers, South Tower, Cornish El Nile Ramlet Beaulac, Le Caire 11221 Egypte, enregistrée auprès du Bureau du Registre du Commerce d'Egypte sous le numéro 365751 (l'Associé Unique),

ici représentée par Me Frédéric Pilorget, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par acte sous seing privé.

La procuration de l'Associé Unique représenté à l'Assemblée, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera elle aussi annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec ledit acte auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique demande au notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. qu'il apparaît que toutes les 180 parts sociales ayant une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis) chacune, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour produit ci-dessous, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée ayant accepté de tenir l'Assemblée après examen de l'ordre du jour.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

(1) Renonciation aux formalités de convocation;

(2) Décision de changer le nom de la Société;

(3) Modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société (les Statuts);

(4) Pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir pour le compte de la Société toutes formalités nécessaires avec les autorités luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois et la publication d'extraits dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes; et

(5) Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

#### *Seconde résolution*

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société de "Orascom Luxembourg S.à r.l." à "Global Luxembourg S.à r.l."

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 1 des Statuts en vue de refléter le changement du nom de la Société, de sorte que ledit article ait dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Global Luxembourg (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.».

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir pour le compte de la Société toutes formalités nécessaires avec les autorités luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois et la publication d'extraits dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: Pilorget, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 novembre 2012. Relation: EAC/2012/14943. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012157827/140.

(120208227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2012.

---

**OPT...IN S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1713 Luxembourg, 202B, rue de Hamm.

R.C.S. Luxembourg B 116.064.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012160549/10.

(120211620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Otilia Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.406.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 24 octobre 2012*

1. Monsieur Hugo FROMENT a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Madame Valérie PECHON, administrateur de sociétés, née à Caracas (Venezuela), le 10 novembre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour OTILIA INVESTMENTS S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012160550/16.

(120211497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**P.W.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 65.661.

*Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2011*

Les actionnaires de la société PWS S.A. réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

L'Assemblée générale constatant que les mandats de:

- Monsieur Camille Weis, gérant de sociétés, demeurant à L-8398 Roodt Septfontaines, 18, Lotissement des Roses,
- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg

sont arrivés à leur terme en 2011, décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de cinq années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

D'autre part, l'assemblée générale, constatant que le mandat de l'administrateur délégué

- Monsieur Camille Weis, gérant de sociétés, demeurant à L-8398 Roodt Septfontaines, 18, Lotissement des Roses, est arrivé à son terme, décide de le renouveler dans sa fonction pour une nouvelle période de cinq années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Par ailleurs,

- Monsieur Camille WEIS gérant de sociétés, demeurant à L-8398 Roodt Septfontaines, 18, Lotissement des Roses, est nommé au poste de Président du Conseil d'administration pour la durée de son mandat.

D'autre part, le mandat de:

- LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de cinq années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 5 décembre 2011.

Référence de publication: 2012160552/28.

(120211676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Panthera/Funding Lux 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.296.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 6 décembre 2012:*

En date du 6 décembre 2012 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Janet Mary DUNLOP en tant que gérant A de la Société et ce avec effet immédiat.
- de nommer Paul COOPER, né le 29 août 1972 à Halifax, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 21, Grosvenor Place, SW1X 7HF Londres, Royaume- Uni, en tant que gérant A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

*Gérants A:*

- Andreas VON PALESKE
- Paul COOPER

*Gérants B:*

- Richard BREKELMANS
- Johan DEJANS
- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Stijn CURFS

*Mandataire*

Référence de publication: 2012160553/26.

(120211542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Ramius Enterprise Luxembourg Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 894.699.993,00.**

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 130.705.

In the year two thousand and twelve, on the seventh day of November.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette,

THERE APPEARS:

RCG LV Pearl LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the United States of America, having its registered office at 599, Lexington Avenue, 20<sup>th</sup> floor, 10022 New York, United States of America and registered with the registry of the companies in Delaware under number 070706554-4370526 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr. Claude Lang, company manager, professionally residing in Esch-sur-Alzette, by virtue on the basis of a power of attorney given under private seal:

The power of attorney after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder requests the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder owns all of the two hundred and twenty-eight million nine hundred and twenty four thousand two hundred and fifty nine (228,924,259) class 1 shares ( the Class 1 Shares), thirty million four hundred and forty-five

thousand five hundred and five (30,445,505) class 2 shares, (the Class 2 Shares) thirty-two million six hundred and forty-nine thousand nine hundred and twenty-three (32,649,923) class 3 shares (the Class 3 Shares), one hundred and fifteen million eight hundred and forty-four thousand five hundred and sixty-four (115,844,564) class 4 shares (the Class 4 Shares), one hundred and fifty-one million four hundred and ninety-five thousand two hundred and seventy-seven (151,495,277) class 5 shares (the Class 5 Shares), two hundred and ninety nine million four hundred and sixty nine thousand one hundred and sixty one (299,469,161) class 6 shares (the Class 6 Shares) and thirty-four million eight hundred and seventy-one thousand three hundred and four (34,871,304) class 7 shares (the Class 7 Shares) each without nominal value, representing the entire share capital of Ramius Enterprise Luxembourg Holdco S.à r.l. a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 130.705 (the Company). The Company was incorporated under the name of RCG LV Lux Holdco S.à.r.l. on July 13, 2007 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - No 2083 of 25 September 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on 22nd August 2012, pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published on the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

II. The Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with article 200-2 of the act of 10 August 1915 on commercial companies as amended.

III. The Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

1. Waiver of the convening notices;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 1,000,000 in order to bring the share capital of the Company from its present amount of USD 893,699,993 to USD 894,699,993 by way of the issuance of 1,000,000 class 7 shares of the Company, each without nominal value (the New Shares);
3. Subscription to and payment of the New Shares;
4. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the changes specified under the above item;
5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes to the share capital of the Company with power and authority given to any manager of the Company to proceed in the name and on behalf of the Company to the necessary inscriptions in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith; and
6. Miscellaneous.

IV. The Sole Shareholder hereby takes the following resolutions:

*First resolution*

Representing the entire share capital of the Company, the Sole Shareholder waives the convening notices, considers itself as duly convened and declares to have full knowledge of the purpose of the present resolutions which was communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of USD 1,000,000 in order to bring the share capital of the Company from its present amount of USD 893,699,993 to USD 894,699,993 by the way of issuance of New Shares.

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder hereby declares to subscribe to 1,000,000 class 7 shares of the Company by way of subscription in cash in an amount of USD 1,000,000 (the Cash Contribution) which is to be allocated to the share capital amount of the Company.

Evidence of the payment of the Cash Contribution has been given by means of a blocking certificate confirming the availability of the amount of the cash Contribution on the Company's bank account.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles in order to reflect the above changes so that it shall now read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at eight hundred ninety-four million six hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-three United States Dollars (894,699,993 USD) all represented by two hundred and twenty-eight million nine hundred and twenty four thousand two hundred and fifty nine (228,924,259) class 1 shares ( the Class 1 Shares), thirty million four hundred and forty-five thousand five hundred and five (30,445,505) class 2 shares, (the Class 2 Shares) thirty-two million six hundred and forty-nine thousand nine hundred and twenty-three (32,649,923) class 3 shares (the Class 3 Shares), one hundred and fifteen million eight hundred and forty-four thousand five hundred and sixty-four (115,844,564) class 4 shares (the Class 4 Shares), one hundred and fifty-one million four hundred and ninety-five thousand two hundred and seventy-seven (151,495,277) class 5 shares (the Class 5 Shares), two hundred and ninety nine million

four hundred and sixty nine thousand one hundred and sixty one (299,469,161) class 6 shares (the Class 6 Shares) and thirty-five million eight hundred and seventy-one thousand three hundred and four (35,871,304) class 7 shares (the Class 7 Shares) each without nominal value. The Class 1 Shares, the Class 2 Shares, the Class 3 Shares, the Class 4 Shares, the Class 5 Shares, the Class 6 Shares and the Class 7 Shares shall have the same rights and obligations save as provided otherwise in the articles of association.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes and hereby grants power and authority to any manager of the Company to proceed in the name and on behalf of the Company to the necessary inscriptions in the share register of the Company and to see to any formalities in connections therewith.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand three hundred euro (EUR 2,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the proxyholder of the Sole Shareholder, in case of discrepancies between English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first above written.

The deed having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, the proxyholder of the Sole Shareholder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le sept novembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

**A COMPARU.**

RCG LV Pearl LLC, une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 599, Lexington Avenue, 20<sup>ème</sup> étage, 10022 New York, Etats-Unis d'Amérique et immatriculée auprès du registre des sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 070706554-4370526 (l'Associé Unique),

Ici représentée par Claude Lang, directeur de société, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter de qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les deux cent vingt huit mille deux cent cinquante neuf (228.924.259) parts sociales de classe 1, trente millions quatre cent quarante-cinq mille cinq cent cinq (30.445.505) parts sociales de classe 2, trente-deux millions six cent quarante-neuf mille neuf cent vingt-trois (32.649.923) parts sociales de classe 3, cent quinze millions huit cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-quatre (115.844.564) parts sociales de classe 4, cent cinquante et un millions quatre mille quatre-vingts quinze mille deux cent soixante-dix-sept mille (151.495.277) parts sociales de classe 5, deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions quatre cent soixante-neuf mille cent soixante-et-un (299.469.161) parts sociales de classe 6, trente quatre millions huit cent soixante-et-onze mille trois cent et quatre (34.871.304) parts sociales de classe 7 de Ramius Enterprise Luxembourg Holdco S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec son siège social au 97, rue Jean-Pierre Michels, L-4243 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.705 (la Société). La société a été constituée sous le nom de RCG LV Lux Holdco S.à.r.l. le 13 juillet 2007 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C - No 2083 du 25 septembre 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 22 août 2012, selon un acte du notaire soussigné, lequel acte est en cours de publication au Mémorial CI, Recueil des Sociétés et Associations C.

II. L'Associé Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société conformément à l'Article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

III. L'Associé Unique désire prendre des résolutions sur les points suivants:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1.000.000 USD, afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de 893.699.993 à 894.699.993 USD par voie d'émission de 1,000,000 parts sociales de classe 7 sans valeur nominale (les Nouvelles Parts Sociales);

3. Souscription et libération des Nouvelles Parts Sociales;

4. Modification consécutive de l'article 6 des statuts de la Société (les Statuts) de façon à y refléter les modifications visées ci-avant

5. Modification du registre de la Société afin d'y refléter les modifications du capital social de la Société visées ci-avant et octroi de pouvoir et d'autorité à tout gérant de la Société de procéder, sous sa seule signature, au nom et pour le compte de la Société aux inscriptions nécessaires dans le registre de la Société et de veiller à l'accomplissement de toutes les formalités en lien avec celles-ci; et

6. Divers.

IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Représentant l'intégralité du capital social de la Société, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, se considère comme dûment convoqué et déclare avoir pleinement connaissance de l'objet des présentes résolutions qui lui a été communiqué au préalable.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de 1.000.000 USD afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de 893.699.993 à un montant de USD 894.669.993 USD par l'émission de Nouvelles Parts Sociales.

*Souscription - Libération*

L'Associé Unique déclare par les présentes souscrire l'intégralité des Nouvelles Parts Sociales, et libérer intégralement 1.000.000 parts sociales de classe 7 au moyen d'un apport numéraire d'un montant 1.000.000 USD (l'Apport en Numéraire USD) à affecter au compte capital social de la Société.

Le paiement en vertu des Apports en Numéraire ont été certifiés au moyen d'un certificat de blocage qui confirme la disponibilité du montant payé en vertu de l'Apport en Numéraire sur le compte bancaire de la Société.

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts afin d'y refléter les modifications visées ci-avant, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de 894.699.993 dollars des Etats-Unis d'Amérique (894.699.993 USD) représenté par deux cent vingt huit mille deux cent cinquante neuf (228.924.259) parts sociales de classe 1, trente millions quatre cent quarante-cinq mille cinq cent cinq (30.445.505) parts sociales de classe 2, trente-deux millions six cent quarante-neuf mille neuf cent vingt-trois (32.649.923) parts sociales de classe 3, cent quinze millions huit cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-quatre (115.844.564) parts sociales de classe 4, cent cinquante et un millions quatre cent quatre-vingts quinze mille deux cent soixante-dix-sept (151.495.277) parts sociales de classe 5, deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions quatre cent soixante-neuf mille cent soixante-et-un (299.469.161) parts sociales de classe 6, trente cinq millions huit cent soixante-et-onze mille trois cent et quatre (35.871.304) parts sociales de classe 7, chacune sans valeur nominale. Les parts sociales de classe 1, les parts sociales de classe 2, les parts sociales de classe 3, les parts sociales de classe 4, les parts sociales de classe 5, les parts sociales de classe 6 et les parts sociales de classe 7 ont les mêmes droits et obligations, sauf disposition contraire des statuts

Chaque part sociale donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications susmentionnées et donne pouvoir et autorité par les présentes à tout gérant de la Société de procéder au nom et pour le compte de la Société aux inscriptions nécessaires dans le registre des parts sociales de la Société et d'accomplir toutes formalités y relatives.

*Estimation des coûts*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à deux mille trois cents euros ( 2.300,-).

Le notaire soussigné qui comprend l'anglais déclare qu'à la requête du mandataire de l'Associé Unique, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête du mandataire de l'Associé Unique, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Esch-sur-Alzette.

Après lecture faite au mandataire de l'Associé Unique, ledit mandataire de l'Associé Unique a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Lang, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 novembre 2012. Relation: EAC/2012/14876. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012157874/190.

(120208198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2012.

---

**Otilia Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OTILIA INVESTMENTS S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012160551/11.

(120211527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Parc Helfent S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 135.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

*Pour la société*

Jean-Michel Dangis

*Comptable*

Référence de publication: 2012160554/13.

(120212077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Peinture Werthessen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9240 Diekirch, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 107.483.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 décembre 2012.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012160555/14.

(120211786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**O.B.B. Realinvest (France) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 122.720.

*Extrait des délibérations l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 12 septembre 2012, de manière extraordinaire*

*Décisions:*

L'assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- de reconduire BLISWORTH MANAGEMENT S.A. et ROADE ONE MANAGEMENT S.A. dans leurs mandats d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012160544/16.

(120212058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Opportunity Two, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 138.966.

---

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémency, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160546/10.

(120212121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Ogygie, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 154.703.

---

A dater du 3 décembre 2012, FMV & PARTNERS SA dénonce le siège social de la société suivante:

OGYGIE SA - RCSL n°B 154703

Ayant son siège social au 47, Boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg

Strassen, le 3 décembre 2012.

Michel VANSIMPSEN

*Administrateur-délégué / Expert-Comptable OEC*

Référence de publication: 2012160548/12.

(120212178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Pradera Southern Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.600,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.601.

---

*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 7 decembre 2012*

Il résulte des dites résolutions que:

1. Mr. Jaime Navarro demeurant professionnellement 28, C/Guisando, E-28035 Madrid, Spain à démissionné de sa fonction de Gérant de la Société avec effet au 22 Novembre 2012.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Colin Campbell- gérant
- Supreetee Saddul- gérant
- Robert Umetti- gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 10 decembre 2012.

*Pour la Société*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012160556/21.

(120212117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**NSV Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 135.327.

---

Les Comptes Annuels au 31 décembre, 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2012160542/11.

(120211803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Parcis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.531.

---

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARCIS S.A.

Référence de publication: 2012160562/10.

(120211529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Novellex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thésèse.

R.C.S. Luxembourg B 45.025.

---

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2012.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012160539/14.

(120211553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Nouvelle Luxlait Produits S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7759 Roost,

R.C.S. Luxembourg B 108.424.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Roost, le 7 décembre 2012.

*Pour NOUVELLES LUXLAIT PRODUITS SARL*

Claude STEINMETZ

*Gérant*

Référence de publication: 2012160530/13.

(120211958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**ABC Services s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 67.861.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Assemblée générale du cinq décembre deux mille douze*

Les associés sont:

1. Monsieur André Marcel Guidé, commerçant, demeurant actuellement à L-8055 Bertrange, 142, rue de Dippach
- 2.- Madame Elisabeth Michèle Faber, employée privée, demeurant avec lui à la même adresse.

Les associés décident de clôturer la liquidation volontaire la société ABC SERVICES S.à r.l. à partir du 5 décembre 2012.

Les associés donnent démission au liquidateur, Monsieur André Marcel Guidé, prénommé avec effet au 5 décembre 2012.

Les associés décident de conserver les documents de la société à leur domicile L-8055 Bertrange, 142, rue de Dippach  
Référence de publication: 2012160809/17.  
(120212387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**AC Property SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R.C.S. Luxembourg B 146.721.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012160810/11.

(120212566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**Agence Générale Heiderscheid S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6170 Godbrange, 5, rue du Village.  
R.C.S. Luxembourg B 85.759.

*Extrait des résolutions du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> mars 2011*

Le conseil d'administration a pris, après délibérations, les résolutions suivantes:

*Résolution 1:*

Monsieur Alex HEIDERSCHIED, demeurant à L- 6170 Godbrange, 5, rue du Village est nommé administrateur-délégué de la société avec mission d'assurer la gestion de la société.

*Résolution 2:*

L'administrateur-délégué a tous les pouvoirs pour représenter seul la société et l'engager par sa signature individuelle.

L'administrateur-délégué peut faire tous les actes de disposition et d'administration, y compris ceux qui consistent à ouvrir ou fermer des comptes en banque, de souscrire ou d'accorder des emprunts, à consentir ou recevoir des hypothèques ou donner main levée d'hypothèques.

Godbrange, le 1<sup>er</sup> mars 2011.

Pour extrait conforme  
La société

Référence de publication: 2012160813/20.

(120212880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**Assaloca Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 161.288.

Les comptes annuels audités au 31/12/2011 de la société Assaloca Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012160806/10.

(120212374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**Sofico S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9122 Schieren, 27, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 162.186.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24.08.2012*

L'assemblée générale ordinaire de SOFICO S.A. a pris ce jour à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Est élu Commissaire aux comptes en remplacement de Fiduciaire et Expertises (Luxembourg) S.A., pour la durée d'une année la société:

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L. avec siège social à 83, rue de la Libération, L-5969 ITZIG, RC B63706

Pour extrait conforme et sincère

Référence de publication: 2012160650/13.

(120212233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**SOVALIM S.à.r.l. (Société de Valorisation Immobilière), Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6868 Wecker, 10, Duchscherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 35.097.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SOVALIM S.à.r.l. (Société de Valorisation Immobilière)*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012160654/11.

(120211969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**STINTEC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8437 Steinfort, 68, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 155.698.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

*Pour la société*

Jean-Michel Dangis

Référence de publication: 2012160662/12.

(120211751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Swiss Finance & Property Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 84.859.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 28 novembre 2012*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, administrateur démissionnaire en date du 28 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Référence de publication: 2012160665/15.

(120212162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**The Frere Groupe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 129.468.

Monsieur Christophe BLONDEAU a remis sa démission, avec effet au 10 décembre 2012, de son mandat d'administrateur de la société THE FRERE GROUP S.A., une Société Anonyme, ayant son siège social au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 129.468 (la «Société»).

H.R.T. Révision S.A. a également remis, avec effet au 10 décembre 2012, sa démission de son mandat de commissaire aux comptes de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 décembre 2012.

Pour HRT Fidalux S.A.

Référence de publication: 2012160684/16.

(120212112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Transman S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2334 Luxembourg, 11, place Saints Pierre et Paul.

R.C.S. Luxembourg B 77.635.

—  
*Rectificatif comptes annuels au 31/12/2011*

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Référence: L120200218 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 21/11/2012 sera remplacé par une nouvelle version corrigée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30/11/2012.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012160691/16.

(120212029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Trustlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 54.001.

—  
*Rectificatif du dépôt des comptes au 31.12.2011 déposé au RCS en date du 09.07.2012 sous le numéro L120115754.*

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2012.

Pour la société

TRUSTLUX S.A.

BANQUE DE PATRIMOINES PRIVÉS

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2012160692/15.

(120211470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Tubalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 11, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 103.935.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012160693/10.

(120211614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Société Générale de Participations Agro-Alimentaires S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 28.972.

—  
Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS AGRO-ALIMENTAIRES SA

Régis DONATI / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012160647/13.

(120212040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Gelcy Holdings S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 17.817.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 22 novembre 2012, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société

La société anonyme GELCY HOLDINGS S.A., société anonyme, dont le siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, a été dénoncé en date du 18 janvier 1989,

Ce même jugement a dit que les frais sont à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Sabrina MARTIN

Le liquidateur

Référence de publication: 2012160770/16.

(120212333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Mavec Holding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 17.054.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 22 novembre 2012, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société

La société anonyme MAVEC HOLDING S.A., société anonyme, dont le siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, a été dénoncé en date du 7 décembre 2000,

Ce même jugement a dit que les frais sont à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Sabrina MARTIN

Le liquidateur

Référence de publication: 2012160771/16.

(120212332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**SIFC Development Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: KRW 152.000.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 110.942.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 30 septembre 2012*

En vertu des résolutions de l'associé unique de la Société datées du 30 septembre 2012, il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Jérôme Costa en tant que gérant de la Société avec effet au 30 septembre 2012.
- de nommer Mme Annick Magermans, née le 22 mai 1976 à Verviers, Belgique, avec adresse professionnelle au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg; gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2012; et ce, pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance se compose dès lors comme suit:

- Lamartinière Auguste
- Philippe Salpetier
- Annick Magermans

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2012.

Bouchra Akhertous

Mandataire

Référence de publication: 2012160637/22.

(120212172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Qirbi Holdings S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 17.775.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement rendu en date du 22 novembre 2012, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société

La société anonyme QIRBI HOLDINGS S.A., société anonyme, dont le siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldrengen, a été dénoncé en date du 18 janvier 1989,

Ce même jugement a dit que les frais sont à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Sabrina MARTIN

Le liquidateur

Référence de publication: 2012160774/16.

(120212330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**Wilisaank SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 57.682.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 27 novembre 2012 à 11.00 heures*

*Résolution unique:*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur Joseph WINANDY en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour copie certifiée conforme

J. WINANDY / COSAFIN S.A.

- / Signature

Président / Administrateur

Référence de publication: 2012160724/16.

(120211979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

---

**SIFC Office & Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: KRW 652.000.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 110.937.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 30 septembre 2012*

En vertu des résolutions de l'associé unique de la Société datées du 30 septembre 2012, il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mr. Jérôme Costa en tant que gérant de la Société avec effet au 30 septembre 2012.
- de nommer Mme Annick Magermans, née le 22 mai 1976 à Verviers, Belgique, avec adresse professionnelle au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg; gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2012; et ce, pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance se compose dès lors comme suit:

- Lamartinière Auguste

- Philippe Salpetier

- Annick Magermans

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2012.

Bouchra Akhertous

Mandataire

Référence de publication: 2012160639/22.

(120212171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**emb S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 108.874.

—  
EXTRAIT

Suite à une cession de 50 parts sociales, le capital social est dorénavant souscrit comme suit:

- Monsieur René MIKOS ..... 200  
- IMROSE SA. (RCS Luxembourg B63096)

Siège social: 7, route d'Esch à L-1470 Luxembourg ..... 50

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

René MIKOS

Associé

Référence de publication: 2012160783/16.

(120212700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**SIFC Hotel Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: KRW 214.000.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 110.943.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 30 septembre 2012*

En vertu des résolutions de l'associé unique de la Société datées du 30 septembre 2012, il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mr. Jérôme Costa en tant que gérant de la Société avec effet au 30 septembre 2012.
- de nommer Mme Annick Magermans, née le 22 mai 1976 à Verviers, Belgique, avec adresse professionnelle au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg; gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2012; et ce, pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance se compose dès lors comme suit:

- Lamartinière Auguste
- Philippe Salpetier
- Annick Magermans

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2012.

Bouchra Akhertous

Mandataire

Référence de publication: 2012160638/22.

(120212170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Rore S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 138.690.

- Constituée suivant acte reçu par le notaire Henri HELLINCKX, de résidence à Luxembourg, le 9 mai 2008, publié au Mémorial C - N° 1459 du 12 juin 2008.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 octobre 2012 que Monsieur Denis BRETTNACHER, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été coopté comme administrateur, catégorie A, en remplacement de Monsieur Oscar CRAMERI, catégorie A, administrateur sortant.

Luxembourg, le 7 décembre 2012.

*Pour la société RORE S.A.*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2012160608/16.

(120211402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Tortoise Income & Growth Company S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 147.785.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

En date du 30 novembre 2012, l'actionnaire unique de la Société, a décidé de clore la liquidation de la Société et que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés, pour cinq ans au moins, au 11550 Ash Street, suite 300, Leawood, Kansas 66211, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tortoise Income & Growth Company S.A.

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2012160776/15.

(120211815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Westport Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 172.805.

Il résulte du contrat de sous-location signé en date du 06 décembre 2012 entre Immobilière Vauban S.A. et Westport Luxembourg S. à r.l., que le siège social de la Société est transféré à partir du 06 décembre 2012 au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 décembre 2012.

*Pour la société*

TMF Luxembourg S.A

Signatures

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2012160719/16.

(120211593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.913.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of November.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the partnership limited by shares (société en commandite par actions) established and existing in the Grand-Duchy of Luxembourg under the name "Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A." (hereinafter, the Company), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 161913, incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg dated June 2, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2168, of September 15, 2011, and whose articles of incorporation have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated June 27, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1992 of August 10, 2012.

The meeting is chaired by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs Sophie HENRYON, private employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer, Mrs Claudia ROUCKERT, private employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented by virtue of nineteen (19) proxies given under private seal on November 2012, and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

II. As appears from the said attendance list, two hundred eight thousand three hundred sixty-eight (208.368) shares in circulation representing ninety-six point thirtyfour percent (96,34%) of the share capital of the Company, presently set at two hundred sixteen thousand two hundred eighty-eight Euro (EUR 216.288,00) are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Amendment of the provisions of the articles of association relating to the authorized capital so as to increase the amount of the authorized capital, excluding the subscribed capital, by an amount of twenty-nine million Euro (EUR 29.000.000,00) and in order to enable the general partner to (i) issue twenty-nine million (29.000.000) Class A Shares, to be vested with the same rights and obligations as set out in the Company's articles of association and in any securityholders' agreement which may be entered into or amended from time to time between, amongst others, all of the shareholders of the Company, and (ii) to reinstate the managers' right to proceed with the issuance of shares within the frame of the authorized capital without reserving for the then existing shareholders, of whichever class of shares, a preferential right to subscribe for the shares to be issued, except as otherwise set out in any securityholders' agreement which may be entered into or amended from time to time between, amongst others, all of the shareholders of the Company;

2. Amendment of the paragraphs 2 and 3 of article 5 of the Company's articles of association, to give them henceforth the following content:

“ **Art. 5. Paragraph 2 and 3.** The authorized capital, excluding the subscribed share capital, is set at twenty-nine million sixteen thousand six hundred thirty Euro (EUR 29.016.630,00) represented by twenty-nine million (29.000.000) Class A Shares and sixteen thousand six hundred thirty (16.630) Class B0 Ordinary Shares or Class B1 Ordinary Shares, to be issued at the sole discretion of the General Partner, with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, to be vested with the same rights and obligations as the existing shares, save as for the specific provisions of the Articles or as defined in any securityholders' agreement that may be entered into or amended from time to time between, amongst others, all of the shareholders of the Company.

The Manager (as defined below) is authorized, during a period of five (5) years from the date of the notarial public deed enacting the amendment to the Articles, to increase from time to time the subscribed capital by the amount of the authorized capital. These increases of capital may be subscribed and Class A Shares, Class B0 Shares and Class B1 Shares issued with or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash in accordance with the law and any securityholders' agreement which may be entered into or amended from time to time between, amongst others, all of the shareholders of the Company. The Manager is specifically authorized to proceed with the issuance of such authorized shares without reserving for the then existing shareholders, of whichever class of shares, a preferential right to subscribe for the shares to be issued, except as otherwise set forth in any securityholders' agreement which may be entered into or amended from time to time between, amongst others, all of the shareholders of the Company. In addition to the subscribed share capital, there shall be set up a premium account per each class of shares into which any premium amount paid on any share of that class in addition to its nominal value is transferred.”

3. Acknowledgement of the report issued by the auditor FPS Audit S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159674, in relation to the Issuance (as defined below).

4. Acknowledgement of the report issued by the board of directors for the purposes of the issuance of the convertible preferred equity certificates (CPECs);

5. Acknowledgement that:

- the CPECs are convertible into shares of the Company, existing or to be created upon conversion of the CPECs (the Conversion Shares) as per the conversion ratio detailed in the terms and conditions of the CPECs attached to the report of the directors above mentioned; and

- on the issue of the CPECs, such shares shall be issued in accordance with the terms and conditions of the CBs, entitling their respective holders to the same rights as the holders of the currently issued and outstanding shares, as the case may be, save as otherwise provided in the terms and conditions of the CPECs;

6. Authorization of the issuance by the Company of twenty-eight million four hundred ninety seven thousand nine hundred seventy-one (28.497.971) CPECs with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Issuance), for an aggregate amount of twenty-eight million four hundred ninety seven thousand nine hundred seventy-one Euros (EUR 28.497.971,00), by the Company.

IV. The shareholders, after deliberation, unanimously take the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to approve the amendment of the articles of association of the Company relating to the authorized capital so as to increase the amount of the authorized capital, excluding the subscribed capital, by an amount of twenty-nine million Euro (EUR 29.000.000,00) and to enable the Manager to issue twenty-nine million (29.000.000) Class A Shares, to be vested with the same rights and obligations as set out in the Company's articles of association and in any securityholders' agreement which may be entered into or amended from time to time between, amongst others, all of the shareholders of the Company. The meeting resolves to reinstate the Manager's right to proceed with the issuance of shares within the frame of the authorized capital without reserving for the then existing shareholders, of whichever class of shares, a preferential right to subscribe for the shares to be issued, except as otherwise set out in any securityholders' agreement which may be entered into or amended from time to time between, amongst others, all of the shareholders of the Company.

*Second resolution*

Following the above resolutions, the meeting resolves to proceed with the amendment of the article 5, paragraph 2 and 3, of the Company's articles of association, to give it henceforth the following content:

**“ Art. 5. Paragraph 2 and 3.** The authorized capital, excluding the subscribed share capital, is set at twenty-nine million sixteen thousand six hundred thirty Euro (EUR 29.016.630,00) represented by twenty-nine million (29.000.000) Class A Shares and sixteen thousand six hundred thirty (16.630) Class B0 Ordinary Shares or Class B1 Ordinary Shares, to be issued at the sole discretion of the General Partner, with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, to be vested with the same rights and obligations as the existing shares, save as for the specific provisions of the Articles or as defined in any securityholders' agreement that may be entered into or amended from time to time between, amongst others, all of the shareholders of the Company.

The Manager (as defined below) is authorized, during a period of five (5) years from the date of the notarial public deed enacting the amendment to the Articles, to increase from time to time the subscribed capital by the amount of the authorized capital. These increases of capital may be subscribed and Class A Shares, Class B0 Shares and Class B1 Shares issued with or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash in accordance with the law and any securityholders' agreement which may be entered into or amended from time to time between, amongst others, all of the shareholders of the Company. The Manager is specifically authorized to proceed with the issuance of such authorized shares without reserving for the then existing shareholders, of whichever class of shares, a preferential right to subscribe for the shares to be issued, except as otherwise set forth in any securityholders' agreement which may be entered into or amended from time to time between, amongst others, all of the shareholders of the Company. In addition to the subscribed share capital, there shall be set up a premium account per each class of shares into which any premium amount paid on any share of that class in addition to its nominal value is transferred.”

*Third resolution*

The meeting acknowledges the reports issued by FPS Audit S.à r.l., prenamed, as regards the Issuance, which concludes as follows:

*Conclusion*

“Based on the work performed as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the total value attributed to the YFCPECs as at November 26, 2012 is not at least equal to the number and the nominal value of the shares which would be issued, would the conversion rights be exercised at the date of the issue of our report.”

Prementioned report, being initialized ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

*Fourth resolution*

The sole shareholder acknowledges the report of the board of directors of the Company dated November 26, 2012, which includes the terms and conditions of the issuance of CPECs.

*Fifth resolution*

The meeting acknowledges that (i) the CPECs are convertible into shares of the Company, existing or to be created upon conversion of the CPECs (the Conversion Shares) as per the conversion ratio detailed in the terms and conditions of the CPECs attached to the report of the directors above mentioned, and that (ii) on the issue of the CPECs, such shares shall be issued in accordance with the terms and conditions of the CPECs, entitling their respective holders to the same rights as the holders of the currently issued and outstanding shares, save as otherwise provided in the terms and conditions of the CPECs.

*Six resolution*

The meeting resolves to approve the terms and conditions of the CPECs as set forth in the report issued by the board of directors and to approve the issuance of twentyeight million four hundred ninety seven thousand nine hundred seventy-

one (28.497.971) CPECs with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Issuance), for an aggregate amount of twenty-eight million four hundred ninety seven thousand nine hundred seventy-one Euros (EUR 28.497.971,00), by the Company.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the date first written above.

The document having been read to the members of the bureau and to the proxy holder of the appearing persons, who are known to the notary by their full name, civil status and residence, they signed together with Us, the notary, the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-six novembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161913, constituée par acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 2 juin 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2168, du 15 septembre 2011, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 27 juin 2011, publié au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations numéro 1992, en date du 10 août 2011.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sophie HENRYON, employée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Claudia ROUCKERT, employée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que les actionnaires présents ou représentés, en vertu de dix-neuf (19) procurations données sous-seing privé en novembre 2012, et le nombre d'actions détenues sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que deux cent huit mille trois cent soixante-huit (208.368 ) actions, représentant quatre-vingt-seize point trente-quatre pour cent (94,34%) du capital social actuellement fixé à deux cent seize mille deux cent quatre-vingt-huit Euros (EUR 216.288,00) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification des dispositions des statuts de la Société relatives au capital autorisé en vue de procéder à l'augmentation du capital autorisé, excluant le capital souscrit, d'un montant de vingt-neuf millions Euro (EUR 29.000.000,00) et dans le but d'autoriser un manager à (i) émettre vingt-neuf millions (29.000.000) Actions de Classe A, qui seront investies des mêmes droits et obligations énoncés dans les statuts de la Société ou dans tout pacte d'actionnaire qui pourrait être conclu ou modifié entre, entre autre, tous les actionnaires de la Société, et (ii) de rétablir le droit pour les managers de procéder à l'émission d'actions dans le cadre du capital autorisé, sans réserver aux actionnaires existants, de quelque classe d'actions que ce soit, un droit préférentiel de souscription pour les actions devant être émises, à moins qu'il en soit prévu autrement dans tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu ou modifié entre, entre autre, tous les actionnaires de la Société;

4. Modification des paragraphes 2 et 3 de l'article 5 des statuts de la Société, pour lui donner le contenu suivant:

« **Art. 5. Paragraphes 2 et 3.** Le capital autorisé, excluant le capital social souscrit, est fixé à vingt-neuf million seize mille six cent trente Euros (EUR 29.016.630,00) représenté par vingt-neuf million (29.000.000) Actions de Catégorie A et seize mille six cent trente (16.630) Actions de Catégorie B0 ou Actions de Catégorie B1, à la discrétion de l'associé commandité, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, devant être investies des mêmes droits et obligations,

à l'exception des dispositions spécifiques des Statuts ou tel que défini dans tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu ou modifié entre, entre autre, tous les actionnaires de la Société.

Le Gérant (tel que défini ci-après) est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de l'acte notarié actant les Statuts, à augmenter au fil du temps le capital souscrit par le montant du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrite et les Actions de Catégorie A, les Actions de Classe B0 et les Actions de Classe B1 émises avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire en accord avec la Loi et tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu ou modifié au fur et à mesure entre, entre autre, tous les actionnaires de la Société. Le Gérant est spécifiquement autorisé à effectuer l'émission de telles actions sans réserver aux actionnaires existants, de n'importe quelle classe, un droit préférentiel de souscription aux actions devant être émises, à moins qu'il en soit prévu autrement dans tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu ou modifié entre, entre autre, tous les actionnaires de la Société. En plus du capital social souscrit, il doit être mis en place un compte de prime pour chaque classe d'actions dans lequel chaque montant de prime payé sur toute action de n'importe quelle classe en plus de sa valeur nominale est transféré.»

5. Prise de connaissance du rapport émis par le réviseur d'entreprises FPS Audit S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 159674, en lien avec l'Emission (tel que défini ci-après);

6. Prise de connaissance du rapport émis par le conseil d'administration en vue de l'émission par la Société de convertible preferred equity certificates (CPECs);

7. Prise de connaissance de ce que:

- les CPECs sont convertibles en actions de la Société, existante ou à créer au moment de la conversion des CPECs (les Actions Convertibles) au ratio de conversion détaillé dans les conditions générales des CPECs attaché au rapport émis par le conseil d'administration mentionné ci-dessus, et que

- lors de l'émission des CPECs, de telles actions seront émises conformément aux conditions générales des CPECs, conférant à leurs détenteurs respectifs les mêmes droits que les détenteurs des actions de la Société actuellement émises et en circulation, à moins qu'il n'en soit prévu autrement dans les conditions générales des CPECs;

8. Autorisation de l'émission par la Société de vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent soixante et onze (28.497.971) CPECs d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, pour un montant total de vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent soixante et onze Euro (EUR 28.497.971,00) divisé comme suit (l'Emission).

IV. Les actionnaires, après avoir délibéré, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'approuver la modification des dispositions des statuts de la Société relatives au capital autorisé, en vue de procéder à l'augmentation du capital autorisé, excluant le capital souscrit, d'un montant de vingt-neuf million Euros (EUR 29.000.000,00) et dans le but d'autoriser le Gérant à émettre vingt-neuf million (29.000.000) Actions de Catégorie A, qui seront investies des mêmes droits et obligations énoncés dans les statuts de la Société ou dans un pacte d'actionnaire qui pourrait être conclu ou modifié entre, entre autre, tous les actionnaires de la Société. L'assemblée décide de rétablir le droit pour le Gérant de procéder à l'émission d'actions dans le cadre du capital autorisé, sans réserver aux actionnaires existants, de quelque classe d'actions que ce soit, un droit préférentiel de souscription pour les actions devant être émises, à moins qu'il en soit prévu autrement dans tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu ou modifié entre, entre autre, tous les actionnaires de la Société.

#### *Deuxième résolution*

Suite à quoi l'assemblée décide d'approuver la modification des paragraphes 2 et 3 de l'article 5 des statuts de la Société afin de lui donner le contenu suivant:

« **Art. 5. Paragraphes 2 et 3.** Le capital autorisé, excluant le capital social souscrit, est fixé à vingt-neuf million seize mille six cent trente Euros (EUR 29.016.630,00) représenté par vingt-neuf million (29.000.000) Actions de Catégorie A et seize mille six cent trente (16.630) Actions de Catégorie B0 ou Actions de Catégorie B1, à la discrétion de l'associé commandité, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, devant être investies des mêmes droits et obligations, à l'exception des dispositions spécifiques des Statuts ou tel que défini dans tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu ou modifié entre, entre autre, tous les actionnaires de la Société.

Le Gérant (tel que défini ci-après) est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de l'acte notarié actant les Statuts, à augmenter au fil du temps le capital souscrit par le montant du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrite et les Actions de Catégorie A, les Actions de Classe B0 et les Actions de Classe B1 émises avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire en accord avec la Loi et tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu ou modifié au fur et à mesure entre, entre autre, tous les actionnaires de la Société. Le Gérant est spécifiquement autorisé à effectuer l'émission de telles actions sans réserver aux actionnaires existants, de n'importe quelle classe, un droit préférentiel de souscription aux actions devant être émises, à moins qu'il en soit prévu autrement dans tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu ou modifié entre, entre autre, tous les

actionnaires de la Société. En plus du capital social souscrit, il doit être mis en place un compte de prime pour chaque classe d'actions dans lequel chaque montant de prime payé sur toute action de n'importe quelle classe en plus de sa valeur nominale est transféré.»

#### *Troisième résolution*

L'assemblée unique prend connaissance du rapport émis par FPS Audit S.à r.l., prénommée, en vertu de l'Emission, qui conclut comme suit:

#### *Conclusion*

«Sur la base du travail effectué et décrit à la section 4 de ce rapport, rien n'a été porté à notre attention qui nous amène à croire que la valeur des YFCPECs au 26 novembre 2012 ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions qui seraient émises, si les droits de conversion étaient exercés à la date l'émission de notre rapport».

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée unique prend connaissance du rapport du conseil d'administration de la Société daté du 26 novembre 2012, qui inclut les conditions générales de l'émission de CPECs.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée reconnaît que (i) les CPECs sont convertibles en actions de la Société, existante ou à créer au moment de la conversion des CPECs (les Actions Convertibles) au ratio de conversion détaillé dans les conditions générales des CPECs attaché au rapport émis par le conseil d'administration mentionné ci-dessus, et que (ii) lors de l'émission des CPECs, de telles actions seront émises conformément aux conditions générales des CPECs, conférant à leurs détenteurs respectifs les mêmes droits que les détenteurs des actions de la Société actuellement émises et en circulation, à moins qu'il n'en soit prévu autrement dans les conditions générales des CPECs.

#### *Sixième résolution*

L'assemblée décide d'approuver les conditions générales des CPECs, telles que définies dans le rapport émis par le conseil d'administration et d'autoriser l'émission de vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent soixante et onze (28.497.971) d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, pour un montant total de vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent soixante et onze Euro (EUR 28.497.971,00), par la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch-sur-Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des personnes comparantes, connus du notaire par leur nom et prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15908. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012157955/293.

(120208213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2012.

---

### **Gérances Roxy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 7-9, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 165.228.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2012.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2012157001/12.

(120207347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2012.

---

**Elgon, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 141.456.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2012.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2012156946/14.

(120207795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2012.

---

**Crazy Poisons Radio International, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-4680 Differdange, 8, rue des Trévières.

R.C.S. Luxembourg F 9.368.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendzwoölf (2012), den 01. Oktober sind im Radiochat erschienen:

*Gründungsmitglieder:*

Klaus Lehnert, 8 rue des Trévières, 4680 Differdange, Luxemburg

Fida Kothig, Krautheimstr, 6,80997 München

Karin Krupski, Elbeweg 105, 30851 Langenhagen

**§ 1. Name, Sitz, Geschäftsjahr.**

§ 1 Nr. 1 Der Verein führt den Namen „Crazy Poisons Radio International“.

Im Weiteren sollen die Kürzel CP Radio und CPR gelten.

Er ist beim Recueil spécial des Sociétés et Associations eingetragen und führt den Zusatz A.S.B.L

§ 1 Nr. 2 Der Verein hat seinen Sitz in 8, rue des Trévières, 4680 Differdange, Luxemburg.

Der Sitz kann auch an einen anderen Ort in Luxemburg verlegt werden.

Der Verein kann auch ein Büro innerhalb der EU haben.

Der Verein wurde am 01.10.2012 gegründet.

§ 1 Nr. 3 Der Verein ist politisch, rassistisch und konfessionell neutral.

§ 1 Nr. 4 Das Geschäftsjahr ist das Kalenderjahr.

**§ 2. Zweck des Vereins.**

§ 2 Nr. 1 Zweck des Vereins ist die Förderung der Wohlfahrtspflege.

Zur Erreichung des Zwecks werden ein Internetradio sowie eine Internetseite betrieben.

Sendungen von Crazy Poisons Radio International sollen im Großherzogtum Luxemburg und anderen Ländern den Hörern Unterhaltung und Informationen bieten.

Zur Sicherung der Autoren- und Aufführungsrechte ist Crazy Poisons Radio bei der Sacem Lux, Sacem France und SDRM eingetragen und bezahlt auch die vorgeschriebenen Beiträge.

Durch den Chat des Radios, der über die Homepage zu erreichen ist, besteht die Möglichkeit, Gedanken auszutauschen und sich kennen zu lernen.

§ 2 Nr. 2 Der Verein ist selbstlos tätig; er verfolgt nicht in erster Linie eigenwirtschaftliche Zwecke.

§ 2 Nr. 3 Mittel des Vereins dürfen nur für die satzungsgemäßen Zwecke verwendet werden. Die Mitglieder erhalten keine Zuwendungen aus Mitteln des Vereins.

§ 2 Nr. 4 Es darf keine Person durch Ausgaben, die dem Zweck der Körperschaft fremd sind, oder durch unverhältnismäßig hohe Vergütungen begünstigt werden.

**§ 3. Erwerb der Mitgliedschaft.** Mitglied des Vereins kann jede volljährige natürliche und juristische Person werden. Über den Aufnahmeantrag entscheidet abschließend der Vorstand.

Die Zahl der Mitglieder ist nach oben offen, darf aber nicht weniger als 5 sein.

**§ 4. Beendigung der Mitgliedschaft.** Die Mitgliedschaft endet:

- a) mit dem Tod des Mitglieds;
- b) durch freiwilligen Austritt;

Der freiwillige Austritt erfolgt durch schriftliche Erklärung gegenüber einem Mitglied des Vorstands. Er ist ohne Einhaltung einer Kündigungsfrist jederzeit zulässig.

- c) durch Ausschluss aus dem Verein.

Ein Mitglied, das sich vereinschädigend verhält, kann durch Beschluss des Vorstands aus dem Verein ausgeschlossen werden. Ausschlüsse sind allen Mitgliedern bekannt zu geben. Dem betroffenen Mitglied ist schriftlich unter Angabe der Gründe Kenntnis zu geben. Einspruchsrecht hat nur das betroffene bisherige Mitglied. Dagegen kann das betroffene Mitglied binnen 14 Tagen schriftlich Einspruch erheben. Über die Berufung entscheidet die Generalversammlung mit einfacher Mehrheit.

**§ 5. Mitgliederbeiträge.** Über die Erhebung und die Höhe von Beiträgen beschließt die Mitgliederversammlung.

**§ 6. Organe des Vereins.**

- a) die Mitgliederversammlung
- b) der Vorstand

**§ 7. Der Vorstand.** Der Vorstand besteht aus:

- a) dem Präsidenten Klaus Lehnert, 8, rue des Trevires, 4680 Differdange, Luxemburg
- b) der Kassenwartin Fida Kothig, Krauthemstr. 6, 80997 München
- c) der Schriftführerin Karin Krupski, Elbeweg 105, 30851 Langenhagen

Der Vorstand bildet die Radioleitung des Internetradios.

Der Verein wird gerichtlich und außergerichtlich jeweils durch zwei Mitglieder des Vorstandes gemeinschaftlich vertreten.

**§ 8. Amtsdauer des Vorstandes.** Der Präsident und der Kassenwart werden nicht gewählt und sind auf Lebenszeit eingesetzt.

Der Vize-Präsident vertritt den Präsidenten, wenn dieser verhindert ist.

Der Schriftführer und die freien Mitglieder werden von der Mitgliederversammlung auf die Dauer von zwei Jahren, vom Tage der Wahl an gerechnet, gewählt. Sie bleiben jedoch bis zur Neuwahl im Amt.

Scheidet ein Mitglied des Vorstandes während der Amtsperiode aus, so wählt der Vorstand kommissarisch ein Ersatzmitglied für die restliche Amtsdauer des Ausgeschiedenen. Diese muss auf der nächsten Mitgliederversammlung bestätigt werden. Im Falle der Nichtbestätigung hat eine Neuwahl zu erfolgen.

**§ 9. Beschlussfassung des Vorstands.** Der Vorstand fasst seine Beschlüsse im Allgemeinen in Vorstandssitzungen, die von jedem Vorstandsmitglied einberufen werden können. Der Vorstand ist beschlussfähig, wenn mindestens vier Vorstandsmitglieder, darunter der Präsident oder der Vize-Präsident, anwesend sind. Bei der Beschlussfassung entscheidet die Mehrheit der abgegebenen gültigen Stimmen. Bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Leiters der Vorstandssitzung.

Die Sitzung kann in einer Telefonkonferenz, im Radiochat oder über einen Messenger abgehalten werden.

Die Vorstandssitzung leitet der Präsident, bei dessen Abwesenheit der Vize-Präsident. Die Beschlüsse des Vorstands sind zu protokollieren.

**§ 10. Die Mitgliederversammlung.** Die Versammlung kann in einer Telefonkonferenz, im Radiochat oder über einen Messenger abgehalten werden.

In der Mitgliederversammlung hat jedes anwesende Mitglied eine Stimme.

Die Mitgliederversammlung ist insbesondere für folgende Angelegenheiten zuständig:

- a) Entgegennahme des Jahresberichts des Vorstandes; Entlastung des Vorstandes;
- b) Wahl und Abberufung der Mitglieder des Vorstandes;
- c) Beschlussfassung über die Änderung der Satzung und über die Auflösung des Vereins.

**§ 11. Die Einberufung der Mitgliederversammlung.** Mindestens einmal im Jahr soll die ordentliche Mitgliederversammlung stattfinden. Sie wird vom Vorstand unter Einhaltung einer Frist von zwei Wochen durch schriftliche Benachrichtigung unter Angabe der Tagesordnung einberufen. Die Frist beginnt mit dem auf die Absendung der Einladung folgenden Werktag. Das Einladungsschreiben gilt als dem Mitglied zugegangen, wenn es an die letzte vom Mitglied dem Verein schriftlich bekannt gegebene Adresse gerichtet ist. Die Tagesordnung setzt der Vorstand fest. Als schriftliche Benachrichtigung gilt auch die Benachrichtigung über E-Mail.

**§ 12. Die Beschlussfassung der Mitgliederversammlung.** Die Mitgliederversammlung wird vom Präsidenten, bei dessen Verhinderung vom Vize-Präsidenten oder einem anderen Vorstandsmitglied geleitet.

Das Protokoll wird vom Schriftführer geführt. Ist dieser nicht anwesend, bestimmt der Versammlungsleiter einen Protokollführer.

Jede ordnungsgemäß einberufene Mitgliederversammlung ist unabhängig von der Zahl der Erschienenen beschlussfähig.

Die Mitgliederversammlung fasst alle Beschlüsse im Allgemeinen mit einfacher Mehrheit der abgegebenen gültigen Stimmen; Stimmenthaltungen bleiben daher außer Betracht. Zur Änderung der Satzung ist eine Mehrheit von zwei Dritteln der abgegebenen gültigen Stimmen, zur Auflösung des Vereins eine solche von vier Fünfteln erforderlich.

Über die Beschlüsse der Mitgliederversammlung ist ein Protokoll aufzunehmen, das vom jeweiligen Versammlungsleiter und dem Protokollführer zu unterzeichnen ist. Es soll folgende Feststellungen enthalten: Ort und Zeit der Versammlung, die Person des Versammlungsleiters und des Protokollführers, die Zahl der erschienenen Mitglieder, die Tagesordnung, die einzelnen Abstimmungsergebnisse und die Art der Abstimmung. Bei Satzungsänderungen ist die zu ändernde Bestimmung anzugeben.

**§ 13. Nachträgliche Anträge zur Tagesordnung.** Jedes Mitglied kann bis spätestens eine Woche vor dem Tag der Mitgliederversammlung beim Vorstand schriftlich beantragen, dass weitere Angelegenheiten nachträglich auf die Tagesordnung gesetzt werden. Der Versammlungsleiter hat zu Beginn der Mitgliederversammlung die Tagesordnung entsprechend zu ergänzen. Über die Anträge auf Ergänzung der Tagesordnung, die erst in der Mitgliederversammlung gestellt werden, beschließt die Mitgliederversammlung. Zur Annahme des Antrages ist eine Mehrheit von zwei Drittel der abgegebenen gültigen Stimmen erforderlich.

Satzungsänderungen, die Auflösung des Vereins sowie die Wahl und Abberufung von Vorstandsmitgliedern können nur beschlossen werden, wenn die Anträge den Mitgliedern mit der Tagesordnung angekündigt worden sind.

**§ 14. Außerordentliche Mitgliederversammlung.** Der Vorstand kann jederzeit eine außerordentliche Mitgliederversammlung einberufen. Diese muss einberufen werden, wenn das Interesse des Vereins dies erfordert oder wenn die Einberufung von einem Mitglied schriftlich unter Angabe des Zwecks und der Gründe vom Vorstand verlangt wird.

Sie wird vom Vorstand unter Einhaltung einer Frist von acht Tagen durch schriftliche Benachrichtigung unter Angabe der Tagesordnung einberufen. Jedes Mitglied kann bis spätestens drei Tage vor dem Tag der Mitgliederversammlung beim Vorstand schriftlich beantragen, dass weitere Angelegenheiten nachträglich auf die Tagesordnung gesetzt werden.

Für die außerordentliche Mitgliederversammlung gelten ansonsten die §§ 10,11,12 und 13 entsprechend.

#### **§ 15. Auflösung des Vereins und Anfallberechtigung.**

§ 15 Nr. 1 Die Auflösung des Vereins kann nur in einer Mitgliederversammlung mit der in § 12 festgelegten Stimmenmehrheit beschlossen werden. Sofern die Mitgliederversammlung nichts anderes beschließt, sind der 1. Vorsitzende und der 2. Vorsitzende gemeinsam vertretungsberechtigte Liquidatoren. Die vorstehenden Vorschriften gelten entsprechend für den Fall, dass der Verein aus einem anderen Grund aufgelöst wird oder seine Rechtsfähigkeit verliert.

§ 15 Nr. 2 Bei Auflösung des Vereins oder bei Wegfall steuerbegünstigter Zwecke entscheidet die Mitgliederversammlung über die Verwendung des Vereinsvermögens.

**§ 16. Ordnungen.** Im Weiteren gelten die internen Geschäftsordnungen sowie der „CPR-Knigge“.

Das separate Reglement für die Moderatoren regelt die Zusammenarbeit zwischen Radioleitung und Moderatoren.

**§ 17. Sprache.** Allein der deutsche Text ist gültig.

**§ 18. Salvatorische Klausel.** Sollten einzelne Bestimmungen dieser Satzung einschließlich dieser Regelungen ganz oder teilweise unwirksam sein oder werden, oder sollte diese Satzung eine Regelungslücke enthalten, bleibt die Wirksamkeit der übrigen Bestimmungen oder Teile solcher Bestimmungen unberührt. Anstelle der unwirksamen oder fehlenden Bestimmungen, die nicht im Statut geregelt sind, gilt das Gesetz vom 21. April 1928 über Vereine ohne Gewinnzweck.

Luxemburg, den 01. Oktober 2012.

Klaus Lehnert / Fida Kothig / Karin Krupski  
Präsident / Kassenwartin / Schriftführerin

Référence de publication: 2012157547/136.

(120207908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2012.